

Arrangement et Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

Nouvelles données statistiques disponibles en ligne

1. Depuis le 11 juin 2013, de nouvelles données statistiques relatives au système de Madrid sont disponibles sur le site Web de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), à l'adresse suivante : <http://www.wipo.int/madrid/fr/statistics/>.
2. À cette adresse, un nouvel onglet intitulé "*En cours*" donne accès à des informations concernant les demandes internationales et les désignations postérieures qui ont été reçues et sont en cours de traitement par le Bureau international de l'OMPI, à savoir celles qui n'ont pas abouti, selon le cas, à un enregistrement ou une inscription mais qui n'ont pas encore été abandonnées. Ces informations sont actualisées chaque jour.
3. Les nouvelles données statistiques peuvent être utiles dans un certain nombre de cas. Par exemple, les Offices des parties contractantes désignées peuvent déterminer le nombre de notifications, à la suite de désignations faites dans le cadre d'enregistrements internationaux, qu'ils recevront dans les semaines à venir.
4. Les informations concernant les demandes internationales en cours de traitement peuvent être consultées soit par "Office d'origine" soit par "partie contractante désignée". Ces demandes internationales peuvent en être à l'une ou l'autre des trois principales étapes du traitement des demandes, à savoir la saisie des données, l'examen ou la traduction. Elles peuvent également contenir des irrégularités qui peuvent être corrigées dans les délais applicables. Par ailleurs, les nouvelles fonctions statistiques donnent accès à des informations concernant la date à laquelle les enregistrements internationaux récents seront notifiés aux Offices des parties contractantes désignées.
5. Les informations concernant les désignations postérieures en cours de traitement peuvent être consultées soit par "Office de la partie contractante du titulaire" soit par "partie contractante désignée". Ces désignations postérieures peuvent en être à l'une ou l'autre des trois principales étapes de traitement susmentionnées. Elles peuvent également contenir des irrégularités qui peuvent être corrigées dans les délais applicables. Par ailleurs, les nouvelles fonctions statistiques donnent accès à des informations concernant la date à laquelle les désignations postérieures récemment inscrites seront notifiées aux Offices des parties contractantes désignées.
6. Le statut d'une demande internationale ou désignation postérieure particulière peut être vérifié au moyen des services en ligne *Madrid Portfolio Manager* ou *Madrid Real Time Status*, disponibles à l'adresse suivante : <http://www.wipo.int/madrid/fr/services/>.